

Diplôme d'Etat Accompagnant Educatif et Social

Mise à jour - septembre 2026

Diplôme d'Etat de niveau 3

Le Diplôme d'Accompagnant Educatif et Social est un diplôme de niveau 3 (équivalent à un CAP) délivré au nom du ministère du travail, de la santé, des solidarités et des familles.

Arrêté du 30 août 2021 relatif au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000043990824/>

LA PROFESSION

L'accompagnant éducatif et social réalise une intervention sociale au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soit l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle. Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.

LES LIEUX D'INTERVENTION

- Domicile de la personne (SAAD)
- Services d'aide à la personne (SAP)
- Services polyvalents de soins et d'aide à domicile (SPASAD)
- Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- En établissement social et médico-social (EHPAD)
- Etablissements médicosociaux : MECS, CHRS, MAS, Maison relais et pensions de famille, Unité de vie, IME, ITEP, SESSAD...
- Services scolaires et municipalités

LES APTITUDES

- Avoir le sens de l'observation
- Faire preuve d'adaptation
- Savoir travailler en équipe
- Avoir le sens des responsabilités
- Posséder une ouverture d'esprit et d'écoute
- Qualités relationnelles, créativité

LE CONTENU DE LA FORMATION

Une formation professionnelle en 12 mois en formation initiale ou en situation d'emploi, soit 567 heures de formation théorique (dont 21h consacrées à l'Attestation de formation aux gestes et soins d'urgences de niveau 2) et 840 heures de formation pratique, ou 140 heures pour les salariées hors terrain employeur. Les allègements de formation sont étudiés individuellement avant l'entrée en formation (voir protocole) et dépendent des titres détenus par les candidats. Pour les conditions d'accès par la VAE, consulter notre site internet.

LA DURÉE DE FORMATION

► 567 HEURES DE FORMATION THÉORIQUE

La formation s'articule autour de 5 blocs de compétences (BC) :

BC 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne (112h)

BC 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité (91h)

BC 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne (105h)

BC 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147h)

BC 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne. (91h). Ce dernier est commun au DEAS. Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence nv.2 (21h)

Les blocs de compétences peuvent être validés séparément après jury plénier et sont acquis à vie.

► 840 HEURES DE FORMATION PRATIQUE

2 stages de 420 heures

OU 140 HEURES DE FORMATION PRATIQUE

hors employeur pour les salariés



LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présence aux cours et méthodologies, participation, travaux intermédiaires (DST, fiches de lecture, exposés collectifs, enquête de terrain, travaux de groupe) et dossiers écrits de contrôle continu + épreuve orale.

LES OUTILS

Cours, conférences, séminaires, débats, travaux de groupe, enquêtes, accompagnements aux écrits et au numérique, projets individuels et collectifs, projets de mobilité internationale, plateformes numérique, aménagements pour les personnes en situation de handicap.

STAGES ET VOYAGES D'ÉTUDES
POSSIBLES À L'INTERNATIONAL



Erasmus+



Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2021) : Tableau d'allègements de formation et de dispense d'épreuve de certification

	BC1: Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	Bloc 5 : Travail en équipe pluri- professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne
Diplôme d'Etat détenu par le candidat					
Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2016)	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Allègement
Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Allègement
Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Allègement
Diplôme d'Etat d'assistant familial				Allègement	Allègement
Diplôme d'Etat d'aide- soignant (ancienne version)	Dispense	Dispense	Allègement		Allègement
Diplôme d'Etat d'aide- soignant (nouvelle version)	Dispense	Dispense	Allègement	Allègement	Equivalence du bloc de compétance
Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (ancienne version)	Dispense	Dispense	Allègement		Allègement
Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (nouvelle version)	Dispense	Dispense	Allègement	Allègement	Equivalence du bloc de compétance

PASSERELLES ET ALLÈGEMENTS DE FORMATION (SUITE)

Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2021) : Tableau d'allègements de formation et de dispense d'épreuve de certification

Diplôme d'Etat détenu par le candidat	BC1: Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne
Titre professionnel assistant de vie aux familles (version 2021)	Allègement	Dispense	Allègement		Allègement
Titre professionnel assistant de vie aux familles spécialités CCS	Dispense	Dispense	Allègement		Allègement
Titre professionnel d'agent de service médico-social	Allègement	Allègement			Allègement
Brevet d'études professionnelles Carrières sanitaires et sociales	Dispense	Allègement	Allègement		Dispense
Brevet d'aptitude professionnelle accompagnement soins et services à la personne	Allègement	Dispense	Allègement		Dispense
Certificat d'aptitude professionnelle assistant technique en milieux familial et collectif		Dispense			
Certificat d'aptitude professionnelle Petite enfance		Allègement		Allègement	Allègement
Certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant éducatif petite enfance		Allègement		Allègement	Allègement

PASSERELLES ET ALLÈGEMENTS DE FORMATION

Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (version 2021) : Tableau d'allègements de formation et de dispense d'épreuve de certification

	BC1: Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne	Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité	Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne	Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention	Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne
Diplôme d'Etat détenu par le candidat					
Mention complémentaire aide à domicile	Dispense	Dispense	Dispense	Dispense	Allègement
Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien			Dispense		Allègement
Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport mention animateur d'activités et de vie quotidienne			Dispense		Allègement
Brevet d'études professionnelles agricole option services aux personnes	Dispense	Dispense	Allègement		Dispense
Certificat d'aptitude professionnelle agricole service en milieu rural	Allègement	Allègement			
Certificat d'aptitude professionnelle agricole services aux personnes et vente en espace rural	Dispense	Dispense	Allègement		
Titre professionnel assistant de vie dépendance	Dispense	Dispense	Allègement	Allègement	

LES CONDITIONS D'ADMISSION

- Présenter dans les délais un dossier d'inscription conforme et complet qui devra être validé par la commission d'admission **Et**
- Réussir l'épreuve orale d'admission (entretien) **ou**,
- Bénéficier d'une admission de droit en formation et d'un entretien de positionnement conforme

NB : relèvent d'une admission de droit en formation et bénéficient uniquement d'un entretien de positionnement, les candidats concernés par les situations suivantes :

- Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes mentionnés dans « les tableaux de passerelles »
- Les lauréats de l'Institut de l'engagement
- Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs bloc(s) de compétences du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social relevant des dispositions de l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles
- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaine(s) de compétences du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social relevant des anciennes dispositions de l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles , du diplôme d'Etat d'aide médico psychologique ou du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale.

LES COÛTS

Frais de sélection (pour les salariés) : **80€**

Frais de sélection (pour la voie initiale) : **prise en charge de la Région SUD**

Coût de la formation : **7 938€**

LES FINANCEMENTS

RNCP 42423

Date de l'échéance de l'enregistrement : 31-08-2027



	FINANCEMENT	INSCRIPTION	NOMBRE DE PLACES
Etudiants et Demandeurs d'emploi	Formation financée par la Région SUD	Inscription en ligne sur www.irts-pacacorse.com/formations	20 (Marseille) 15 (Digne ou Manosque)
Salariés	Financement employeur, OPCO, Transition Pro, CPF...	Inscription en ligne sur www.irts-pacacorse.com/formations	25 (Marseille) 15 (Digne ou Manosque)
Apprentissage	OPCO	Inscription en ligne sur www.cfa-giapats.fr	-



LIEUX DE FORMATION

IRTS PACA CORSE

10 avenue Alexandre Ansaldi
13014 Marseille
04 91 67 13 00

IRTS PACA CORSE

9 Avenue Paul Martin
04000 Digne-les-Bains
04 91 67 13 00

IRTS PACA CORSE

ECO CAMPUS PROVENCE
445 Rue Gabriel Besson
04220 Sainte Tulle

CONTACT INFORMATION

veronique-conte@irts-pacacorse.com

**Prestations, locaux accessibles et référents
aux personnes en situation de handicap**



www.irts-pacacorse.com 



@irtspacacorse